



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Compte rendu des réunions de l'Assemblée Générale du CC SUD Mardi 10 Novembre 2020 – Visioconférence

Nombre de membres présents : 44

Nombre de membres représentés : ...

ORDRE DU JOUR

10 : 30	Accueil des participants Validation du Compte rendu de la dernière réunion Validation de l'ordre du jour
10 : 45	Exercice de fonctionnement 2019-2020 du CC Sud Panorama de l'activité (<i>Résolution 1- validation du rapport d'activités</i>) Présentation des comptes par le CAC (<i>Résolution 2 – validation des comptes</i>) Adhésion et départ des membres
11 : 30	Exercice de fonctionnement 2019-2020 du CC Sud Présentation du budget prévisionnel (<i>Résolution 3 : validation du budget prévisionnel</i>) Présentation du programme de travail (<i>Résolution 4 : validation du programme de travail</i>)
11 : 45	Questions diverses
12 : 00	Fin de la réunion

Le mardi 10 Novembre 2020 par visioconférence, les membres du CC SUD se sont réunis en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du [date]. Les documents suivants ont été mis à disposition des membres :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Comptes de l'exercice clos le 30/03/2020
- Budget prévisionnel 2020-2021
- Programme de travail





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Il est établi une liste de connexions des membres, celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par M. Aurélio BILBAO président de l'association.

Il est assisté par le secrétariat de l'association : Mmes Aurélie DRILLET et Chloé POCHEAU.

La séance est ouverte à 10h45

Aurelio Bilbao, président du CC Sud a ouvert la réunion en remerciant l'ensemble des participants et plus particulièrement les représentants de la Commission Européenne. Le compte rendu ainsi que l'ordre du jour de la précédente réunion ont été validés à l'unanimité.

1. Approbation du Rapport d'activité

Chloé Pocheau (secrétariat du CC SUD) a présenté le rapport d'activité de l'exercice 2019-2020, en passant en revue les différentes réunions organisées par le CC SUD, les taux de participations et les avis publiés afin de répondre au programme de travail. Chloé Pocheau a également informé les membres du départ de certains membres, en particulier liés à la suppression du groupe insulaire et la création du CC RUP, ainsi que de l'arrivée de Ecologistas en Accion et de la Fédération nationale des cofradias Espagnoles.

Ce rapport a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale.

2. Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 30/03/2020

Florent Cadic, Commissaire aux comptes du CC Sud (Cabinet In Extenso) a présenté les comptes de l'exercice 2019-2020. Il a indiqué une baisse des charges (moins de déplacements, baisse des charges sociales en France) et une augmentation des produits (augmentation de plus de 40 000€). Le CC Sud présente un résultat excédentaire de 96 708 euros. L'assemblée a validé à l'unanimité l'affectation de ce résultat en report à nouveau. Concernant la trésorerie, le CC SUD ne dispose pas de produits qui nécessitent des décaissements de trésorerie (amortissements, remboursement d'investissement), elle est donc de 263 571 euros au 31/03/2020. Le Commissaire a certifié de la bonne tenue des comptes et l'assemblée





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

générale a validé le rapport financier et les comptes de l'exercice clos à l'unanimité.

3. Approbation du Budget prévisionnel

Aurélié Drillet, a ensuite présenté le budget prévisionnel pour l'exercice 2020-2021. Ce budget est établi à partir de la somme des 'commitments' des membres, soit 46 200€. Les participations des régions et États Membres ne sont pas incluses dans ce budget prévisionnel, elles sont ajoutées en cours d'exercice. Les dépenses sont estimées en fonction des dépenses des années précédentes mais, en réponse à Aurelio Bilbao, Aurélié Drillet a précisé qu'effectivement cet exercice serait différent, de par l'impact de la pandémie Covid-19 sur les activités du CC SUD (moins de déplacements), la contribution de la Commission européenne sera donc moindre. Ce qu'a confirmé Pascale Colson (DG MARE) : la Commission procédera à des recouvrements. Le budget a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

4. Approbation du Programme de travail

Chloé Pocheau, a présenté le programme de travail pour l'exercice 2019-2020, en précisant les travaux qui ont déjà été initiés.

• Priorité 1 : Plans de gestion et règles d'exploitation

*Plan de gestion Eaux Occidentales
Approche mono spécifique (Sardine du Golfe, Sardine ibérique, Chinchard sud)*

• Priorité 2 : Accompagnement de l'actualité communautaire

*Suivi opérationnel de l'OD et reporting
Avis sur les possibilités de pêche pour 2021
Règlements sur le Contrôle des Pêche, Mesures techniques et FEAMP
Changement climatique et Plastiques dans la filière*

• Priorité 3 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

*Echouages de mammifères marins dans le Golfe de Gascogne
Mise en œuvre de l'approche écosystémique
Suivi des développements du CIEM*

• Priorité 4 : Soutien de la pêche artisanale

*Espèces invasives
Relève générationnelle*

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) et Javier Lopez (OCEANA) ont souligné l'importance de profiter des nouveaux moyens de réunions à distance et du budget excédentaire pour organiser des réunions supplémentaires si des sujets ou l'actualité le





6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 • info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

demandent. Serge Larzabal (Vice-président du CC SUD) a rappelé que c'est déjà comme cela que fonctionne le CC SUD, dès lors qu'il y a une demande, le secrétariat met en place les moyens nécessaires pour que les membres puissent échanger.

Les membres ont ensuite proposé des thématiques à aborder au sein du CC SUD : un point sur la PCP (Javier Lopez), les travaux du Parlement Européen concernant les objectifs de capture (Jacinto insunza dahlader).

Le programme de travail a été validé à l'unanimité par l'assemblée générale du CC SUD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h55